indépendant — intrépide — compétent

JOURNAL FRANZ WEBER

janvier | février | mars 2023 | No 143



Les chevreuils du Hörnli passent un cap important

FONDATION FRANZ WEBER







Contenu

Les chevreuils du Hörnli passent un cap important 6

La nature assassinée, au nom de l'écologie 12

Feux d'artifice – pas vraiment une idée lumineuse 14

Sauvons le hêtre! 18

Explosion de l'aquarium géant « AquaDom » à Berlin: stop aux grands projets d'aquarium ! 23

Equidad: de grandes avancées, et beaucoup à faire 26

CoP19 CITES - Bilan positif pour les éléphants et la conservation en général 30

Six éléphants morts en trois ans – une remise en question s'impose 34

L'écolo-politique – une bénédiction pour la Nature ? 36

imprimé en suisse

FSC www.fsc.org 100% issu de forêts bien gérées FSC® C022767

CO_2 neutral

100% Recycled Fiber

IMPRESSUM
UNE PUBLICATION DE LA FONDATION FRANZ WEBER | **REDACTION EN CHEF:** Vera Weber et Matthias Mast
REDACTION: Vera Weber, Patrick Schmed, Philippe Roch, Monica Biondo, Diana Soldo, Alika Lindbergh, Viktoria Kirchhoff et Anna Zangger
LAYOUT: Gossweiler Media AG | **PARUTION:** 4 fois l'an
PHOTO DE COUVERTURE: Les chevreuils du Hörnli, Photo : Patrick Schmed | **IMPRESSION:** Druckerei Kyburz AG
ABONNEMENTS: Journal Franz Weber, Abo, Case postale, 3000 Berne 13, Suisse | T: +41 (0)21 964 24 24, E-Mail: ffw@ffw.ch | www.ffw.ch |
Tous droits réservés. Reproduction de photos, de textes ou d'illustration uniquement avec la permission de la rédaction.
Aucune responsabilité ne peut être acceptée pour les manuscrits ou les photos non sollicités.

COMPTE DE DONS:
IBAN: CH31 0900 0000 1800 6117 3 / Compte Postfinance en faveur de: Fondation Franz Weber, Case postale, 3000 Bern 13, Suisse

Editorial



VERA WEBER
Präsidentin
Fondation Franz Weber

Chères lectrices, Chers lecteurs

Le sauvetage miraculeux de Giessbach fête cette année son 40ème anniversaire.

Il y a 40 ans, Franz Weber a eu une idée totalement novatrice pour l'époque – le «crowdfunding» d'aujourd'hui – et a ainsi pu sauver l'hôtel historique et son parc naturel. Il a initié un profond changement de mentalité au sein de la population, et l'a poussée à redécouvrir l'importance de préserver notre patrimoine historique et touristique. C'est cet engouement que nous voulons continuer à promouvoir à l'avenir – avec passion, enthousiasme et compétence.

L'âme de Giessbach est plus vivante que jamais!

Franz Weber et son épouse Judith ont travaillé jour et nuit à cette grande opération de sauvetage. Ils ont discuté de la stratégie à adopter, ont rédigé des textes enthousiasmants, des prospectus convaincants à l'attention de tous les ménages de Suisse, et ont alerté les médias sur la destruction imminente de l'un des plus beaux complexes hôteliers encore intacts de Suisse.

Aujourd'hui, Giessbach est un bijou.

Giessbach est aussi un exemple pour le sauvetage des établissements hôteliers historiques de Suisse. Il ne s'agit pas seulement d'un hôtel: Giessbach est un monde à part entière, avec ses jardins, ses forêts, son parc, ses sentiers de randonnée, son funiculaire, ses points de vue et ses aires de pique-nique, son débarcadère, son potager, sa serre et son ancien Kurhaus.

Plus le temps passe (quatre décennies déjà!), plus nous voulons rendre honneur à l'œuvre de Franz Weber. L'histoire de Giessbach se poursuit d'ailleurs: nous rénovons actuellement le funiculaire de Giessbach pour répondre aux exigences officielles.

En restaurant également le Kurhaus, nous voulons et nous allons créer un foyer pour nos collaboratrices et collaborateurs, afin qu'ils continuent à animer avec autant de plaisir le monde de Giessbach!

Nous vous ferons revivre l'histoire de Giessbach dans les prochaines éditions du Journal Franz Weber, pour que ce lieu de bonheur et de joie continue à nous émerveiller, grâce à, et surtout avec votre aide!

Votre Vera Weber

En Bref

LOI SUR LA CHASSE – QU'EN EST-IL DE LA PROTECTION DES ANIMAUX SAUVAGES EN SUISSE ?

Il y a deux ans et demi, le peuple suisse a rejeté la révision proposée de la Loi sur la chasse. Le Parlement a donc élaboré une nouvelle révision de cette loi, pour tenir compte de la volonté populaire. Ce projet montre que le référendum de septembre 2020 en a valu la peine.

La protection de nombreux animaux sauvages, comme les castors, les lynx, le héron cendré et d'autres encore, aurait été largement affaiblie par la révision proposée en 2020, car la loi aurait alors autorisé le tir préventif de ces espèces. La protection du loup aurait particulièrement été mise à mal – heureusement, les propositions d'alors sont aujourd'hui sorties du débat.

L'Ordonnance fédérale sur la chasse, également en cours de révision, est déterminante pour la mise en œuvre de la loi. Dans ce cadre, la Fondation Franz Weber (FFW) continue à militer pour une gestion adéquate du loup, dans le respect de la Convention de Berne et conformément aux principes de protection des troupeaux.

La FFW considère qu'un nouveau référendum contre la présente révision de la Loi sur la chasse n'est pas opportun. Cette nouvelle révision tient compte en grande partie des objections des organisations de protection de la nature. Il s'agit maintenant de s'engager pour une mise en œuvre adéquate de la loi, plutôt que de la remettre entièrement en question.



La vitesse à laquelle un animal sauvage se retrouve sur un mur en tant que trophée dépend entre autres de la Loi sur la chasse. Photo: Patrick Schmed



LA CONFÉDÉRATION SUBVENTIONNE L'ABATTAGE DE 30'000 PORCS

A l'approche de Noël, le personnel d'un abattoir de Bâle a été convoqué pour des abattages spéciaux. Sa raison n'était pas une demande plus importante pendant les fêtes, mais une surproduction de viande de porc.

De nombreux éleveurs ont en effet augmenté leur cheptel pendant la période du Covid, car la demande en viande de porc indigène avait augmenté en raison du semi-confinement et de la fermeture des frontières. Depuis lors, la demande intérieure a diminué, mais pas la production.

Aujourd'hui, notre pays produit environ 10% de porcs en trop, soit environ 50'000 animaux «superflus». Il en résulte un manque d'espace, notamment parce que les porcs deviennent plus grands et plus lourds avant d'être envoyés à l'abattoir. Par exemple, le fait que les animaux se mordent la queue est un signe de leur détresse et constitue une violation de la loi suisse sur la protection des animaux.

Environ 30'000 porcs ont été abattus en urgence ces derniers mois – à l'aide de subventions fédérales. La viande de 20'000 autres porcs sera stockée après l'abattage ; la Confédération a accordé jusqu'à trois millions de francs de subventions dans ce but.

Pour la FFW, il est urgent de remettre en cause l'octroi de telles subventions publiques. Il est impératif de prendre le virage de la transition protéique, et de passer à une alimentation majoritairement végétale. Différentes études montrent que la consommation de viande entraîne des coûts très élevés, même directs, et qu'elle nuit à l'environnement.

En Bref

VICTOIRE AU TF : LE PARC ÉOLIEN DE LA VALLÉE DE JOUX EST BIEN REFUSÉ

Un projet de construction de 7 éoliennes à la Vallée de Joux, dit projet «Eoljoux», ne verra pas le jour. Le Tribunal fédéral vient de rendre un arrêt, fin février 2023, confirmant la décision cantonale et rejetant le recours de la Commune du Chenit. Selon la plus haute Cour de notre pays, ce parc éolien porte une atteinte trop grande à l'objet classé à l'inventaire fédéral des paysages sites et monuments naturels (IFP), ne respecte pas le principe de coordination entre la Confédération et les Cantons, et met en danger la principale zone de parade du grand tétras du Jura vaudois. A l'heure de la production énergétique «à tout prix», il s'agit d'une énorme victoire. La FFW continuera de se battre pour que la transition énergétique ne se fasse pas au détriment de la nature et du paysage.



Les pâturages boisés des Grands Plats de Vent et de Bise resteront paisibles et préservés – au coeur des massifs forestiers et du site IFP protégé de la Vallée de Joux et du Haut-Jura vaudois.



On pourrait croire que le cimetière était un paradis pour les chevreuils, mais ce lieu presque fermé serait tôt ou tard devenu une impasse. Photos : Patrick Schmed

Les chevreuils du Hörnli passent un cap important

Depuis près de trois ans, la Fondation Franz Weber œuvre pour empêcher l'abattage de la soixantaine de chevreuils qui vivent dans le cimetière du Hörnli à Bâle. Récemment, 21 d'entre eux ont été capturés et transférés dans le canton du Jura. Cela ouvre la voie à de nouveaux modes de gestion de la faune sauvage.



PATRICK SCHMED
reporter et journaliste

Le chevreuil reste immobile quelques secondes, après avoir été libéré de sa caisse en bois. Il tourne la tête vers la gauche puis, lentement, dans l'autre sens, comme s'il regardait les humains qui l'entourent et inspectait son nouveau cadre: des collines, des arbres isolés, une paroi rocheuse à la lisière du bois. C'est le milieu naturel du Capreolus capreolus. Puis soudain, l'animal se met à courir et les experts en faune sauvage respirent. Son transfert du cimetière du Hörnli vers un habitat convenable est réussi. Vera Weber et Monica Biondo sont particulièrement heureuses et soulagées. Pour elles, ce moment est le couronnement provisoire d'un projet lancé il y a plus de deux ans et demi – le virage vers une fin heureuse pour les chevreuils du Hörnli.

Une longue histoire

L'histoire de ces chevreuils remonte à bien longtemps. En 1932, un cimetière paysager a été ouvert à Bâle non loin de la gare badoise, sur le modèle du cimetière hambourgeois d'Ohlsdorf, où vivaient de nombreux mammifères. Comme les chevreuils, par leur douceur, étaient jugés réconfortants, leur présence à Bâle a été souhaitée et planifiée. Aujourd'hui, la plupart des gens les tiennent encore pour des animaux charmants, mais pour l'administration du cimetière, leur population pose un problème croissant. «Par crainte des sangliers, le parc de 54 hectares a été entouré de clôtures de plus en plus hermétiques», explique la Dr Monica Biondo, zoologiste de la Fondation Franz Weber. En résulte la situation critique actuelle: ne pouvant plus retourner dans la forêt voisine, les chevreuils ont proliféré dans le cimetière, réduits à se nourrir d'ornements funéraires. L'administration du cimetière estime les dommages à 100'000 francs suisses pour l'année 2020.

Chasse ouverte

Début mai 2020, la police bâloise autorise l'abattage des chevreuils du Hörnli, en vue de réguler leur population. Dès que ce permis de tuer a été rendu public la population s'est indignée. Une pétition de deux associations a récolté plus de 80'000 signatures et la FFW, avec Helvetia Nostra, Vera Weber et le député bâlois Heinrich Ueberwasser, ont déposé un recours. Grâce à cette procédure, les chevreuils sont provisoirement en sécurité. Pour que cette situation devienne définitive, la FFW a proposé à l'administration du cimetière, la voirie communale et aux autres parties prenantes une table ronde.

Comptage soigneux

Pour bien apprécier la situation, la Fondation Franz Weber propose d'effectuer une estimation précise de la population des chevreuils. En décembre



Les chevreuils ont trouvé une terre d'accueil dans le canton du Jura, qui correspond bien mieux à cette espèce.







2020, la docteure Monica Biondo, en collaboration avec le bureau ECO-TEC Environnement à Genève et les jardiniers du Hörnli, a procédé à leur recensement. « Nous avons balayé méthodiquement la zone de nuit avec des projecteurs et reporté les observations sur une carte », explique Monica Biondo. Pour vérifier les chiffres, un drone a survolé le cimetière en prenant plus de 300 photos. En définitive, il s'est avéré que le cimetière abritait deux fois plus de chevreuils qu'on le présumait, soit une cinquantaine. «Dans ce cimetière, leur densité est très grande, cinq fois plus forte que dans d'autres régions», observe Monica Biondo. On peut en déduire, selon elle, que, deux ans après ce recensement, une soixantaine de chevreuils doivent résider au Hörnli.

Les hauts et les bas de la table ronde

Bien que les discussions de la table ronde soient prometteuses, on essuie quelques échecs. Par exemple, deux tentatives – protéger les décorations florales par des grilles et offrir aux ongulés d'autres plantes nutritives – ont échoué. Comme le cimetière compte plus de chevreuils que supposé, la FFW élabore un plan novateur, un projet pilote: les capturer et les déplacer dans leur habitat naturel. Un projet pilote car, à sa connaissance, la méthode n'avait jamais été appliquée dans un cimetière. La FFW a dû s'armer de patience jusqu'à ce que les procédures officielles aboutissent, les autorisations de la confédération et du canton obtenus, les destinations possibles trouvées, et la coopération de tous les partenaires établie. De plus, les périodes de transfert devaient être coordonnées avec celles de la chasse et de la gestation. «Comme les chevreuils sont une espèce indigène, ils doivent être transplantés dans leur milieu naturel», souligne Monica Biondo. Le cimetière entouré

1. Dès que les animaux se retrouvent dans la pénombre des caisses de transport, ils se calment.
2. La biologiste et zoologue Dr. Monica Biondo était l'une des expertes postées à proximité des filets, afin de pouvoir les en libérer rapidement.
3. Vera Weber s'engage depuis plus de deux ans et demi, de diverses manières, pour trouver une alternative aux tirs des chevreuils.
4. Patrick Durand, directeur de la société Ecotec Environnement SA, qui a dirigé le comptage scientifique des chevreuils, explique la stratégie des captures.

de clôtures ne répond pas à cette exigence. «Les chevreuils vivent dans la forêt et les paysages ouverts», ajoute-t-elle. Le canton du Jura a accepté d'accueillir une vingtaine d'animaux.

Nouvelles voies

En principe, on aurait pu simplement refouler les chevreuils dans la forêt voisine du Hörnli. Toutefois, celle-ci, d'après les autorités forestières de Riehen, compte déjà beaucoup de leurs semblables. Les deux passages aménagés en 2021 pour permettre aux chevreuils de retourner dans la forêt voisine n'ont été que peu empruntés. Ainsi, créer de nouveaux passages n'aurait probablement pas fait une différence. Une gestion inédite de la faune sauvage devait trouver un juste équilibre entre l'entretien du cimetière, la biodiversité et la taille de la population des chevreuils. «Le cimetière du Hörnli peut jouer un rôle précurseur en montrant que l'Homme et l'animal peuvent se côtoyer en bonne intelligence», résume Vera Weber. Pour y parvenir, il fallait ouvrir de nouvelles voies.


1


2


3


4


5


6


7

Projet pilote

Le canton du Jura était donc d'accord d'accueillir environ 20 chevreuils capturés dans le cimetière. En février et mars de cette année, le moment était enfin venu. Une trentaine de bénévoles ont formé une ligne et poussé les chevreuils vers un filet maillant long de 400 mètres. Là, 25 experts se tenaient prêts. Dès qu'un chevreuil venait dans le filet, quatre d'entre eux le libéraient et le plaçaient avec précaution dans une caisse individuelle. Le professeur Claude Fischer de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève, l'HEPIA, qui est rompu à cet exercice, dirige ce travail délicat. À ses côtés, les biologistes et les gardes-faune des cantons du Tessin et du Jura avaient tous suivi la formation à la capture des mammifères prescrite par la Confédération.

Une première réussie

Dès le premier jour, onze chevreuils ont été capturés. Le deuxième jour trois et le troisième et dernier jour, sept chevreuils ont été capturés et relâchés dans le canton du Jura. Pour la Fondation Franz Weber, c'était un franc succès. «L'opération s'est passée sans encombre et les animaux étaient tous bien portants», conclut Vera Weber sur place. Le vétérinaire Fredi Witschi, qui a soigneusement examiné les chevreuils, le confirme. «Dans l'obscurité des caisses, ils s'apaisent vite», explique le spécialiste. La respiration calme et régulière, qu'il a pu constater chez les chevreuils, était un signe certain de leur bien-être. Et pour le garde-faune jurassien, leur état de santé est étonnamment bon.

Nouvelle terre d'accueil dans le Jura

«Les chevreuils ont été relâchés dans plusieurs sites du Jura, où ils peuvent mener une vie décente, dans leur milieu naturel», se réjouit Vera Weber. Chacun a été marqué à l'oreille, pour que les garde-faune et les chasseurs de la région puissent les reconnaître. «Là-bas, ils ont des prédateurs et la nourriture n'est pas aussi abondante que dans le cimetière», explique le vétérinaire Fredi Witschi. En revanche, le monde leur est ouvert et les populations peuvent se mélanger – ce qui est, à long terme, essentiel pour maintenir une population saine.

L'espoir d'une fin heureuse

La première partie du projet réussie montre que les alternatives à l'abattage existent. «Il y a 90 ans, on considérait que les chevreuils agrémentaient le cimetière par leur aura paisible. Et maintenant, on les aurait tous tués, avec un silencieux et des lunettes de vision nocturne, si nous n'étions pas intervenus», dit Vera Weber sans ambages. Il va de soi qu'elle continuera à se battre pour les chevreuils du Hörnli. Le fait que ces doux animaux soient associés depuis toujours au mot «paix» les rend aujourd'hui d'autant plus importants et précieux pour l'avenir de notre société.

La Fondation Franz Weber remercie chaleureusement le Département des travaux publics et des transports BS pour son excellente collaboration. Sans l'engagement personnel de la conseillère d'Etat Esther Keller et de tous ses collaborateurs efficaces, cette première étape réussie du projet pilote n'aurait pas été possible. Un immense merci également au canton du Jura, au prof. Claude Fischer et à son équipe hyper professionelle, au vétérinaire Fredi Witschi et à toutes les personnes impliquées.

1. Claude Fischer, Professeur auprès de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève HEPIA, explique aux participants le déroulement des captures.
2. Pose des filets.
3. Le Professeur Claude Fischer (à gauche) dirige personnellement l'action délicate.
4. Les animaux sont installés dans des caisses de transport individuelles pour leur déplacement dans le canton du Jura.
5. Le vétérinaire Fredi Witschi constate que les chevreuils sont en bonne santé.
6. Avant de les libérer, les chevreuils sont marqués à l'oreille.
7. Les chevreuils s'élancent – ils sont en forme!

La nature assassinée, au nom de l'écologie

Lors de la session de printemps, un nouvel ensemble déroutant de modifications de la loi sur l'énergie doit être adopté. Au détriment de la nature et donc des générations futures.



PHILIPPE ROCH
Membre du Conseil de la Fondation Franz Weber et ancien directeur de l'Office fédéral de l'Environnement

Le Parlement fédéral s'apprête à conclure lors de sa session de printemps 2023 un ensemble confus de modifications de la législation sur l'énergie. Le but louable visant à produire davantage d'énergies renouvelables et sortir progressivement des énergies fossiles est détourné pour démanteler les lois sur la protection de la nature, de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Le but est d'imposer l'installation de panneaux solaires et d'éoliennes sur les pâturages alpins et nos beaux paysagres, tout en poursuivant la promotion débridée de nouvelles consommations d'électricité (pompes à chaleur, voitures électriques et informatique envahissante). La panique orchestrée autour d'un possible mais improbable manque d'énergie a déclenché une débâcle que ses initiateurs ne peuvent plus contrôler et dont certains profitent pour affaiblir la protection de la nature en dérogation de l'obligation constitutionnelle de ménager les paysages, la physionomie des localités, les sites historiques et les



Philippe Roch et la Fondation Franz Weber apportent un peu de clarté dans le cadre de l'actuel débat sur la Loi sur l'énergie. Photo: zvg.

monuments naturels et culturels et de les conserver dans leur intégralité (Art. 78 de la Constitution).

Un non-sens écologique
En libérant de tels projets de l'obligation de respecter les législations sur la nature, l'aménagement du territoire et l'environnement, en les déclarant d'emblée d'un intérêt national supérieur à tout autre et en les subventionnant massivement (jusqu'à 60% des coûts d'investissements), le Parlement ouvre la porte à une avalanche de projets mal préparés, énergétiquement inefficaces, économiquement insensés. Ce sera un fiasco économique à la charge des consommateurs et des collectivités publiques, en première ligne des communes qui auront hérité d'installations en ruine sur leur territoire.

Un non-sens social
Nous avons encore bien davantage besoin de nature que d'un supplément aléatoire de courant électrique. Les générations à venir auront grand besoin d'une nature et de paysages intacts pour garantir les équilibres écologiques, préserver la biodiversité, pour leur santé physique et psychique, pour la détente, la contemplation, les vacances et les activités en plein air.

C'est pourquoi l'engagement critique de la FFW et d'Helvetia Nostra est juste et nécessaire; c'est un combat pour le vivant, pour la démocratie, pour l'avenir d'une humanité réconciliée avec la nature.

Votre testament en faveur des animaux et de la nature

CONTINUEZ À PROTÉGER LES ANIMAUX ET LA NATURE, AU DELÀ DE VOTRE EXISTENCE.

Que ce soit en Suisse ou dans le monde, la Fondation Franz Weber est la championne de la cause animale et de la protection de la nature. Pour nous, il est de notre devoir de défendre et de donner une voix à ceux qui n'en ont pas.
Si votre souhait est de venir en aide à la nature et aux animaux, même au-delà de votre existence, nous vous remercions de penser à la Fondation Franz Weber dans vos dernières volontés.

Contactez-nous par téléphone pour un conseil confidentiel et sans engagement. Notre spécialiste, Lisbeth Jacquemard, vous soutiendra volontiers et se fera un plaisir de vous renseigner.

Fondation Franz Weber
Case postale, 3000 Berne 13
T +41 (0)21 964 24 24

A PARTIR DU 1er JANVIER 2023, un nouveau droit des succession sera en vigueur en Suisse. Commandez gratuitement notre guide successoral spécialement conçu pour vous.

ffw@ffw.ch ou
T +41 (0)21 964 24 24

FONDATION FRANZ WEBER

Feux d’artifice – pas vraiment une idée lumineuse

Fusées, volcans, pétards et autres effets pyrotechniques sont souvent un cauchemar pour les passants, les petits enfants, les animaux et l’environnement. Les conséquences sont plus graves qu’on ne le pense. Une initiative visant à limiter les feux d'artifice vient d’être lancée.



Le lancer de feux d’artifices n’appartient pas à la tradition suisse, et pourtant il prend chaque année de l’importance.
Photos : Patrick Schmed

«Le malheur des uns fait le bonheur des autres», ce vieil adage semble presque avoir été inventé spécialement pour la pyrotechnie. Allumettes, mèches, détonations, couleurs, lumière, fumée et «ah et oh». Le spectacle est vite terminé, mais c'est le début d’un drame pour d’autres. Les feux d'artifice peuvent être lourds de conséquences pour les animaux, la nature et les êtres humains. L'initiative «pour une limitation des feux d'artifice» a pour but de sensibiliser les gens à cette réalité et de trouver une manière sensée d’utiliser les fusées, les volcans, les pétards et autres effets pyrotechniques.



Les détonations surprennent les animaux. Ils fuient, pris de panique, et peuvent être victimes de problèmes de santé ou d'accidents. Les pétards de la Saint-Sylvestre peuvent faire sortir les animaux sauvages de leur hibernation, ce qui leur est souvent fatal.

«En fait, j’avais l’intention de lancer une initiative similaire il y a des années», se souvient Vera Weber. L'abondance de projets, à commencer par l'initiative sur les résidences secondaires, lui a sans cesse fait repousser cette action. «Lorsqu'un comité s’est constitué pour lancer une initiative visant à limiter les feux d'artifice, il a tout de suite été évident que nous en ferions partie», selon la présidente de la Fondation Franz Weber. La collecte des signatures a débuté le 3 mai dernier, et entre-temps un peu plus de 50'000 signatures ont été recueillies – les 50'000 restantes devraient être récoltées au plus tard le 3 novembre. Dans cette optique, la Fondation Franz Weber, en collaboration avec la Protection suisse des animaux, la Fondation «Quatre pattes» pour les droits de l’animal et d'autres organisations, entend informer la population sur les méfaits des feux d'artifice.

Le stress des animaux

Tous les propriétaires de chats, de chiens ou d’autres animaux savent l'effet des pétards sur les oreilles sensibles et l'état de leurs compagnons à quatre pattes. De nombreuses études internationales prouvent les effets nocifs des ondes sonores de forte intensité. Pris de panique, les animaux s’enfuient, leur santé peut être mise à mal, certains subissent des accidents voire meurent d'arrêt cardiaque. Nous le voyons chez nos animaux de compagnie, mais les animaux sauvages en souffrent également. Les feux du réveillon de la Saint-Sylvestre peuvent par exemple les sortir de leur hibernation. «Les feux d'artifice sont également un cauchemar pour les oiseaux», explique Vera Weber, qui se base sur des études réalisées sur le sujet. Contrairement aux orages, les détonations viennent en effet de nulle part et de tous les côtés, et la lumière générée artificiellement effraie l’avifaune.

> *« L’expérience a montré que les recommandations pour garantir la protection et le calme des humains, des animaux et de la nature ne sont pas suivies »*

Les quadrupèdes ne sont pas les seuls concernés

Ce qui est vrai pour les animaux l'est aussi pour certains êtres humains. Les personnes souffrant de troubles anxieux, de ligyrophobie (peur des bruits forts), d'autisme et d'autres afflictions sont véritablement sensibles aux ondes acoustiques. Même certains voisins ou passants peuvent être surpris par ces bruits, d’ailleurs, tout comme les petits enfants, qui craignent généralement les bruits et lumières générés par les feux d’artifice, quand bien même l’on prétend le contraire. Cette peur est tout à fait justifiée, car les signalements de brûlures, d'accidents, de dommages auditifs et d'incendies font partie des tristes lendemains des feux d'artifice.

C'est la dose qui fait la différence

La question se pose vraiment de savoir si le bref moment de joie est proportionné aux effets indésirables des feux d'artifice. «D'autant plus qu'en Suisse, les feux d'artifice ne sont pas seulement tirés le 1er août, mais aussi les jours d'avant ou d'après.» Allumer des feux d'artifice est également devenu courant à la Saint-Sylvestre ou à l'occasion de fêtes et d'événements. Les appels à la modération n'ont tout simplement rien donné. Les moyens financiers des particuliers permettent l'achat de feux d'artifice, qui sont souvent achetés et utilisés de manière irréfléchie, sans réelle tradition pour le réveillon de la Saint-Sylvestre, les fêtes et les événements. «Pour cette raison, il est non seulement judicieux, mais également urgent de réglementer l'utilisation de la pyrotechnie», précise Vera Weber.

Nouvelles découvertes

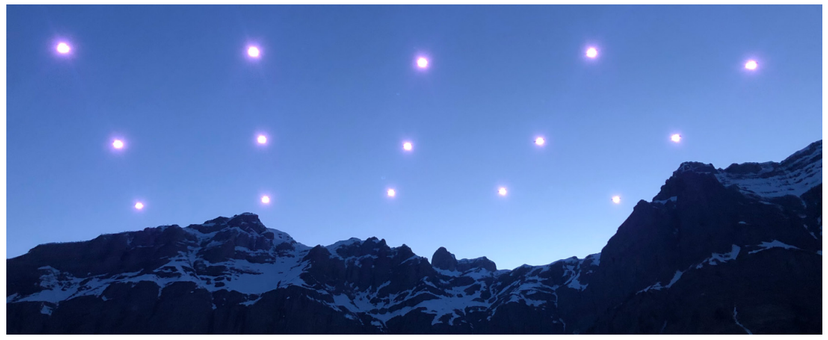
La pyrotechnie fait appel à de nombreuses substances chimiques qui provoquent les explosions. Ainsi, de grandes quantités d'émissions de CO_2 sont générées par les feux d'artifice. Les ensembles brillants contiennent en outre des combustibles métalliques et souvent même des métaux lourds. En fait, les feux d'artifice sont à l'origine d'environ 2% des émissions de particules fines en Suisse. Les 320 tonnes de ces particules émises chaque année contiennent des suies cancérigènes et nocives pour le climat. Il n'est plus possible de se voiler la face lors des demandes de feux d'artifice en Suisse. C'est pourquoi non seulement des restrictions s'imposent, mais aussi des alternatives avec des lasers et des drones. Plaisir de la fête des uns ne doit pas nécessairement aller de pair avec la souffrance des autres.

Patrick Schmed

Que demande l'initiative populaire « Pour une limitation des feux d'artifice » ?
L'initiative propose d'ajouter un nouvel article 74a dans la Constitution fédéral, spécifiquement sur les feux d'artifice. Cette nouvelle disposition interdira la vente et l'utilisation de pièces d'artifice qui causent du bruit. Pour les évènements d'importance suprarégionale, l'autorité cantonale compétente pourra, sur demande, accorder des autorisations exceptionnelles. L'exécution des dispositions fédérales incombera aux cantons dans la mesure où elle n'est pas réservée à la Confédération.

L'initiative demande également l'inclusion dans la Constitution d'un nouvel art. 197 ch. 13 soit une disposition transitoire selon laquelle la loi entrera en vigueur deux ans au plus tard après l'acceptation dudit article par le peuple et les cantons.

Informations complémentaires sur www.feuerwerksinitiative.ch



Il existe des alternatives aux feux d'artifice : les lasers et les drones illuminent les festivités sans bruit ou fumée. Photo: Andreas Furrer, Sky-Work.ch



L'initiative « pour une limitation des feux d'artifice » veut aussi sensibiliser, et ainsi montrer de l'empathie envers les hommes et les animaux. Photo: Andreas Furrer, Sky-Work.ch

Initiative populaire fédérale

Pour une limitation des feux d'artifice

Publiée dans la Feuille fédérale le 03.05.2022. Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68s.):

La Constitution fédérale[1] est modifiée comme suit:

Art. 74a Feux d'artifice

[1] La vente et l'utilisation de pièces d'artifice qui causent du bruit sont interdites.

[2] Pour les évènements d'importance suprarégionale, l'autorité cantonale compétente peut, sur demande, accorder des autorisations exceptionnelles.

[3] L'exécution des dispositions fédérales incombe aux cantons dans la mesure où elle n'est pas réservée à la Confédération par la loi.

Art. 197 ch. 13[2]

13. Disposition transitoire ad art. 74a (Feux d'artifice)
Les dispositions d'exécution de l'art. 74a entrent en vigueur deux ans au plus tard après l'acceptation dudit article par le peuple et les cantons.

[1] RS 101

[2] Le numéro définitif de la présente disposition transitoire sera fixé par la Chancellerie fédérale après le scrutiny.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton	No postal	**Commune politique**

	Nom et Prénoms (écrire de sa propre main et si possible en majuscules)	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
1		/ /			
2		/ /			
3		/ /			
4		/ /			
5		/ /			
6		/ /			
7		/ /			
8		/ /			
9		/ /			
10		/ /			

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote: Roman Huber, Panoramastr. 14a, 5417 Untersiggenthal; Stefanie Walpen-Ammann, Aufdorfstr. 107, 8708 Männedorf; Corinne Meister, Moosstr. 95, 8715 Bollingen; Frank Zeugin, Derrey-les-Clos 5, 1721 Misery; Nick Beglinger, Kohlrainstr. 8, 8700 Küsnacht; Julia Brosi, Leuengasse 1, 8142 Uitikon; Sandra Boucek, Hinterfeldstr. 10, 8892 Berschis; Maya Conoci, Chressibuech 27, 8580 Hefenhofen; Cinzia Vincenzi, Natternweg 38, 4852 Rothrist; Heidi Hirsiger; Impasse des Agges 11, 1754 Avry-sur-Matran; Ernst Künzler, Bündtenweg 3, 5064 Wittnau; Ruth Herrmann, Homberg-str. 44, 4612 Wangen b. Olten; Eduard Rosenstein, Geissacher 3, 8126 Zumikon; Bianca Körner, Löwenstr. 1b, 8590 Romanshorn; Caroline Mulle, Geilenbielstr. 14, 6467 Schattdorf.

Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 03.11.2023
Si vous souhaitez appuyer la demande de cette initiative populaire, vous pouvez imprimer cette liste de signatures, la remplir, la mettre dans une enveloppe et la renvoyer le plus vite possible avant le 03.11.2023:
Feuerwerksinitiative, Kantonsstrasse 29, 7205 Zizers. www.feuerwerksinitiative.ch

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les ..... (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.
Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle):

Sceau

Lieu: ..... Date: .....

Signature manuscrite: ..... Fonction officielle: .....

Sauvons le hêtre!

On considère en Suisse que le hêtre est mal adapté au climat, car il doit lutter contre la sécheresse. Il est donc de plus en plus abattu, et remplacé par de nouvelles espèces. Pourtant, le qualifier sans autre de perdant face au changement climatique et se débarrasser de tous nos hêtres va justement aggraver le réchauffement du climat.



Le hêtre rouge est l'espèce de feuillus la plus fréquente en Suisse (souvent appelé simplement «hêtre»). Photos: Conrad Amber



Les hêtres sont étroitement liés au sol de la forêt.



DIANA SOLDO
biologiste et scientifique de l'environnement, Dr. sc. ETH

Le hêtre commun (Fagus sylvatica), communément appelé «hêtre», est l'espèce d'arbre à feuilles caduques (qui tombent en automne) la plus répandue en Suisse. Dans les forêts du Plateau, un arbre sur quatre est un hêtre – l'espèce revêt donc une grande importance écologique. Décréter que le hêtre est inapte à affronter les défis du futur est un signe d'arrogance et d'étroitesse d'esprit.

En réalité, nous ne disposons que de peu de connaissances sur la manière dont le climat changera localement et saisonnièrement, et ne savons pas comment cela affectera l'écosystème. L'essentiel est de favoriser la capacité d'adaptation des arbres et des forêts.

La diversité génétique garantit la survie

Cela fait des milliers d'années qu'il y a des hêtres en Suisse. Par conséquent, ils présentent une très forte diversité génétique, et donc un énorme potentiel d'adaptation – y compris au changement climatique. La diversité génétique est en effet fondamentale pour la survie à long terme de chaque espèce et constitue la base de la conservation de la biodiversité. Elle est le socle de la reproduction et aide les espèces à résister aux maladies et à s'adapter à l'évolution des conditions de vie. Face aux conditions climatiques changeantes, la capacité d'adaptation, également connue sous le nom de «résilience», est décisive. Des espèces telles que le hêtre, à forte diversité génétique, peuvent s'adapter plus facilement aux nouvelles conditions de vie que d'autres espèces à faible diversité génétique. Par exemples, les essences d'arbres issues de cultures ou les espèces étrangères sont particulièrement menacées. Il est donc capital, pour la forêt et pour nous, de veiller à la préservation de la diversité génétique et à l'échange de matériel génétique.

Nous devons faire confiance à la sélection naturelle et son expérience de millions d'années – alors que la nôtre, à nous les humains, date d'il y a quelques milliers d'années à peine, depuis que nous cultivons des plantes et élevons des animaux. La sélection naturelle fera pousser les arbres les plus aptes à s'adapter, ce que la nature fait depuis des millions d'années. Il est utopique (et arrogant) de croire que nous pouvons faire mieux: là où les humains sont jusqu'à présent intervenus, les écosystèmes ont été déséquilibrés. Les exemples existent par centaines. Le cas de l'épicéa, qui a été planté à grande échelle chez nous sur le Plateau et qui maintenant meurt massivement, en est une illustration éloquente.

Abattre des hêtres pour planter des arbres issus de cultures, à faible variabilité génétique, est un véritable génocide des arbres!

Nos sols doivent être protégés

À l'instar de tous les arbres, le hêtre souffre principalement là où le sol a été tellement compacté par des machines lourdes qu'il peut à peine stocker de l'air et de l'eau. Le hêtre continue de prospérer sur des sols qui ont conservé une très bonne capacité de rétention en eau.

Un sol intact stocke plus d'eau et permet aux arbres de développer des racines profondes et saines, qui à leur tour peuvent absorber davantage d'eau. Les champignons se développent également mieux là où le sol est intact, rendant ainsi les plantes plus résistantes à la chaleur et à la sécheresse, et renforçant leurs mécanismes de défense. 90% de toutes les plantes terrestres, y compris le hêtre, entrent en symbiose avec les champignons mycorhiziens. Elles se lient aux filaments mycéliens pour former des écheveaux qui transportent des substances et favorisent un échange intensif entre les plantes et les champignons. Les arbres ont par conséquent un accès facilité à l'eau et aux nutriments et, en cas de sécheresse, l'eau disponible dans le sol est puisée de manière optimale. En outre, le réseau mycorhizien favorise l'échange de nutriments et d'informations entre les arbres (certains appellent ce réseau le «Wood Wide Web»). Ce mécanisme subtil renforce la biocénose et aide l'ensemble du système à mieux faire face aux changements.

L'enjeu n'est donc pas de remplacer les hêtres, mais de protéger les sols – cela afin d'aider non seulement les hêtres, mais aussi tous les autres êtres vivants de la forêt. Leur nombre est d'ailleurs impressionnant, si l'on considère qu'il y a davantage d'êtres vivants dans une cuillère à café de sol forestier que d'êtres humains sur terre!

Laisser faire la nature

Tant qu'abattre des arbres et en planter de nouveaux sera une activité lucrative, il y aura toujours quelqu'un pour affirmer qu'il est indispensable de supprimer des arbres en bonne santé et de les remplacer par des arbres cultivés – la tendance actuelle est de planter des arbres provenant de régions plus sèches.



Les arbres à feuilles caduques sont importants pour le climat – à long et court terme.

Or, le changement climatique ne se résume pas à des périodes de sécheresse plus longues, il se caractérise aussi par une augmentation de la température, des tempêtes, des gelées tardives, des précipitations intenses et par l'apparition de nouvelles maladies. L'arbre «miracle», capable de résister à tout cela sans problème, n'existe pas. Même s'il existait, opter pour une monoculture ne serait de toute manière pas la solution – nous en avons suffisamment fait l'expérience.

Le sol forestier

Le sol forestier est la couche supérieure vivante composée de particules organiques et minérales, d'organismes du sol, de racines, d'air et d'eau. Il constitue la base de la vie dans la forêt et fournit un habitat aux plantes, aux animaux, aux champignons et aux micro-organismes. Le sol stocke et filtre l'eau, ainsi que les polluants qui s'y dissolvent, régulant ainsi le climat, prévenant les inondations et produisant notre eau potable.

Les sols forestiers sont créés grâce aux minuscules organismes du sol qui écrasent et décomposent les restes de plantes, de champignons et d'animaux en humus. Un centimètre de sol peut mettre jusqu'à 100 ans à se former.

Les sols diffèrent selon l'épaisseur du système racinaire et la quantité d'eau qu'ils stockent et fournissent aux arbres. Le compactage des sols par les engins lourds, la pollution par des substances nocives et le changement climatique affectent gravement les fonctions des sols et endommagent l'ensemble de l'écosystème.

Les espèces exotiques sont souvent vulnérables à d'autres facteurs environnementaux. Certaines essences sont, certes, capables de s'adapter, mais deviennent alors rapidement des espèces envahissantes qui déstabilisent tout le système. Les arbres qui poussent spontanément dans la forêt bénéficient des conditions optimales là où ils se trouvent, et font partie intégrante de l'écosystème local.

Abattre des arbres et défricher les forêts ne peut pas être la solution pour lutter contre le réchauffement climatique et la sécheresse: là où les arbres sont moins nombreux, les températures augmentent et le sol s'assèche plus rapidement. A l'ombre, en revanche, les arbres poussent plus lentement et sont donc plus robustes et résistants, car ils emmagasinent moins d'air dans le bois.

Laisser les forêts repousser naturellement est LA réponse à la crise actuelle. Ainsi, l'adaptabilité des arbres aux conditions de vie dominantes est favorisée, tout comme la diversité biologique et génétique de la forêt.

Une réflexion systémique est nécessaire

Abattre et remplacer nos hêtres indigènes revient à perturber tout le système. Compte tenu des connexions étroites et multiples entre tous les êtres vivants de la forêt, l'abattage et le remplacement du hêtre provoquent de graves changements au sein du système, dont nous ne pouvons estimer les conséquences. La forêt n'est pas seulement composée d'arbres, elle est également peuplée de milliers d'espèces qui sont en relation les unes avec les autres. Il s'agit d'un système symbiotique, une communauté de plantes, de champignons, de lichens, d'animaux et de micro-organismes qui interagissent admirablement les uns avec les autres. Les relations entre les espèces maintiennent la cohésion interne de la nature et confèrent aux systèmes leur résilience. Moins on perturbe un écosystème, plus il est équilibré sur le plan écologique. La disparition d'un arbre aussi prépondérant que le hêtre modifierait massivement et déséquilibrerait nos forêts.

Intervenir moins est, à long terme, la mesure la plus judicieuse et la plus efficace pour la survie de nos écosystèmes.



L’explosion du plus grand aquarium cylindrique au monde, rempli de poissons, dans cet hôtel luxueux a provoqué un énorme choc.
Photos: mad

Explosion de l’aquarium géant «AquaDom» à Berlin: stop aux grands projets d'aquarium!

Mi-décembre 2022, l’immense aquarium cylindrique «AquaDom», façade de l’hôtel Radisson Blu de Berlin, a explosé. La Fondation Franz Weber (FFW) a immédiatement réagi par une lettre ouverte pour tenter d’éviter un projet similaire: la construction d’un hôtel pourvu d’un aquarium géant, «Coral World», dans la baie de Rummelsburg à Lichtberg (Allemagne). Le drame de Berlin risque de se répéter.



DR. MONICA V. BIONDO
Responsable Recherche et Conservation de la FFW

En décembre dernier, «AquaDom», l’aquarium géant qui faisait partie de la façade de l’hôtel Radisson Blu à Berlin, a explosé, entraînant la mort d’environ 1'500 poissons d'ornement. Peu de temps après la tragédie, on a appris que la société israélienne Coral World planifiait, elle aussi, de construire un immense aquarium cylindrique dans la baie de Rummelsburg. En conséquence, le Conseil du bâtiment de Lichtenberg a temporairement suspendu le début de la construction prévu pour janvier 2023, invoquant bien évidemment des problèmes de sécurité – sans toutefois enterrer complètement le projet.

Ce n’est pas la première fois qu’un aquarium géant éclate. Un accident similaire s'était en effet produit à Mazatlán (Mexique) en 2017, ainsi qu’à Shanghai (Chine), en 2012 et à Sydney (Australie) en 2002. Heureusement que «l'AquaDom» a éclaté durant la nuit, sans quoi l’étendue de la catastrophe ne se serait pas limitée à 1'500 poissons, mais aurait aurait aussi probablement fait des victimes humaines.

Dans une lettre ouverte, la FFW a demandé qu’il soit renoncé au projet de Rummelsburg, véritable bombe à retardement. Outre les aspects sécuritaires, au vu de la crise climatique et des graves menaces qui pèsent sur les récifs coralliens, de tels projets ne font aucun sens. Combien de poissons devront encore mourir dans d’horribles conditions avant que l'humanité ne comprenne que ces pratiques n'ont rien à voir avec la protection des espèces?

Arrachés aux récifs coralliens

Presque tous les poissons marins qui nagent dans un aquarium sont capturés dans la nature, directement sur les récifs coralliens. Un grand nombre d’entre eux meurent lors de la capture, pendant le transport ou plus tard dans l’aquarium. En tant que zoologiste titulaire d'un doctorat sur le commerce des poissons marins d'ornement (poissons coralliens), je sais que les aquariums d’exposition n’ont aucune utilité pour la conservation des espèces. Sur



L'industrie des poissons d'ornement n'est que peu réglementée.

les quelque 2'500 espèces de poissons marins d'ornement disponibles dans le commerce et présentées dans les grands aquariums et les aquariums privés, seules environ deux douzaines se reproduisent en captivité (en nombres commercialement viables). Il s'agit pour la plupart de poissons-clowns



La grande majorité des poissons que l'on observe dans les aquariums proviennent directement des mers – ici une photo de capture au Kenya.

(«némos») et d'hippocampes. Or, les récifs coralliens sont gravement menacés par le réchauffement climatique; un tiers des récifs coralliens ont déjà été irrévocablement détruits et, d'ici à la fin du siècle, nous en perdrons plus de 99% en cas de réchauffement planétaire excédant 2°C (la Suisse ayant déjà atteint ce stade) selon le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Dans ce contexte, tous les poissons coralliens sont, à terme, menacés d'extinction.

Chaque année, entre 15 et 30 millions de poissons marins d'ornement – allant même jusqu'à 150 millions selon certaines études - sont commercialisés dans le monde entier. L'Allemagne à elle seule importe annuellement près de 600'000 poissons coralliens – et ces chiffres ne prennent pas en compte le taux de mortalité avant l'arrivée dans l'aquarium, taux qui peut être très élevé selon les espèces (de sorte que les poissons coralliens doivent être capturés chaque année pour remplir les stocks).

Cependant, ce commerce centenaire n'est pas surveillé, et les espèces concernées ne sont pas protégées au niveau international. Dès lors, il existe peu de données ou d'études scientifiques sur l'impact de l'industrie des aquariums – et surtout des prélevements répétés dans la nature. En somme, chaque poisson peut librement être vendu et acheté.

L'exemple du Labre nettoyeur commun, appelé aussi «Poisson nettoyeur» (Labroides dimidatus), qui joue le rôle de gendarme sanitaire pour les autres poissons coralliens et élimine leurs parasites, montre à quel point la disparition d'une seule espèce d'un récif corallien peut être lourde de conséquences: dans le cadre d'une étude scientifique, les chercheurs ont retiré tous les labres nettoyeurs communs d'une zone, ce qui a entraîné la dégradation très rapide d'un récif corallien tout entier (Waldie et al., 2011, Grutter et al., 2017).

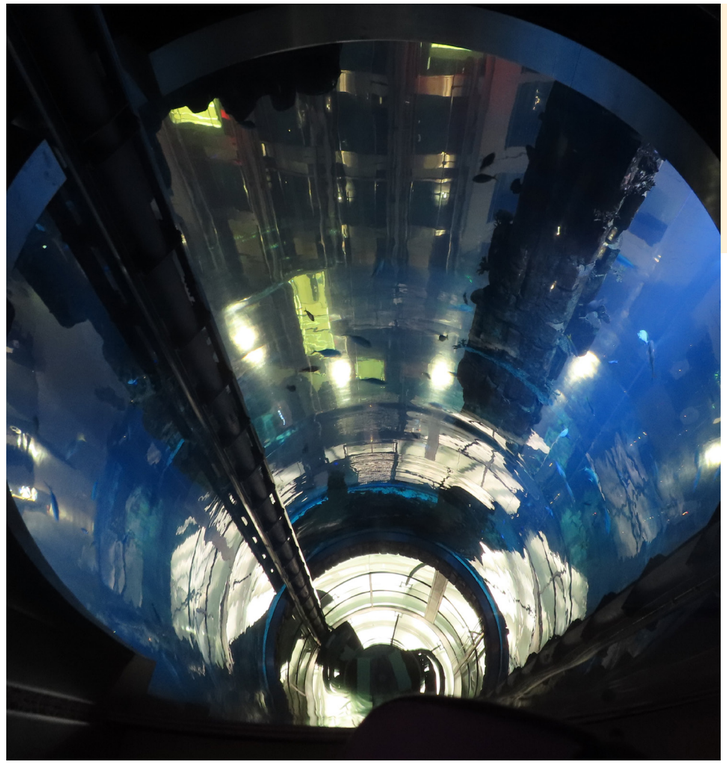
Les poissons d'ornement ne sont pas les seuls à disparaître à jamais de la surface de la planète: un million d'espèces animales et végétales subissent le même sort. Lors de la Conférence des Nations unies sur la biodiversité (CBD) qui s'est tenue en décembre à Montréal, au Canada, en décembre 2022, les dirigeants mondiaux ont décidé de protéger 30% des zones terrestres et marines de la planète. Si l'on veut être cohérent, on doit donc aussi renoncer à créer de nouveaux aquariums géants – ils n'apportent absolument rien au combat contre l'effondrement de la biodiversité et la crise énergétique, au contraire, ils y contribuent.

PRO CORAL FISH
The Trade in Marine Ornamental Fishes

Faits et chiffres sur les poissons d'ornement et leur commerce

Visitez le nouveau site internet www.procoralfish.org pour plus d'informations sur le commerce des poissons marins d'ornement. Vous trouverez ici tous les faits présentés dans l'article, qui proviennent de publications scientifiques (évaluées par des pairs).

Références :
- Waldie, P.A., Blomberg, S.P., Cheney, K.L., Goldizen, A.W., Grutter, A.S., 2011. Long-term effects of the cleaner fish Labroides dimidiatus on coral reef fish communities. PLoS One 6 (6), e21201. http://dx.doi.org/10.1371/journal.pone.0021201.
- Grutter, A.S., 1999. Cleaner fish really do clean. Nature 398, 672e673. http://dx.doi.org/10.1038/19443.



Il s'agisssait du plus grand aquarium cylindrique du monde.

Après la catastrophe du Radisson Blu, environ 630 poissons ont été sauvés des bassins souterrains. Début janvier 2023, le zoo de Berlin annonçait que près de 200 d'entre eux avaient survécu.



Au Kenya comme dans d'autres pays, le commerce des poissons d'ornement est très actif.

« Protéger les océans là où ils se trouvent »

La FFW enquête sur le commerce des poissons coralliens depuis 2013. Peu de temps après que le Zoo de Bâle a présenté les plans de l'Ozeanium, Vera Weber et la biologiste marine Dr Monica Biondo ont organisé la résistance contre ce projet obsolète, nocif pour la mer et les animaux, qui allait enfermer et exposer des espèces sensibles et menacées. Les grands aquariums ne contribuent ni à la conservation des espèces, ni à la sensibilisation du public à la protection de la nature. Grâce à la campagne de la FFW, les électeurs et électrices de Bâle ont décidé de rejeter le projet Ozeanium le 19 mai 2019. Cette décision est un signal fort pour le monde entier, pour que les océans soient protégés là où ils se trouvent. Informations complémentaires : https://nozeanium.org/

Equidad: de grandes avancées, et beaucoup à faire

Depuis 2021, le sanctuaire Equidad a été déplacé sur le nouveau et grand terrain niché entre les magnifiques collines de San Marcos Sierras, dans la province de Cordoue. Même si nous avons déjà atteint de nombreux objectifs au sanctuaire, nous sommes sans cesse confrontés à de nouveaux obstacles et défis sur cet immense territoire.



VIKTORIA KIRCHHOFF
Représentante de la FFW en Australie et directrice du projet «Sanctuaires pour chevaux»

Pour protéger les chevaux de l'exiguïté, de la criminalité et des voleurs de chevaux, le sanctuaire Equidad a été déplacé en 2021 dans les superbes collines de San Marcos Sierras, dans la province de Cordoue. Ici, les protégés de la Fondation Franz Weber (FFW) disposent de grands espaces, ils peuvent aller et venir librement sur le terrain de 320 hectares et mener une existence paisible. Cependant, les grands espaces ont aussi leurs inconvénients. Même si nous avons déjà atteint de nombreux objectifs au sanctuaire Equidad, nous sommes sans cesse confrontés à de nouveaux obstacles et défis.

Les chevaux d'Equidad ne sont pas «sauvages» au sens où le sont, par exemple, les brumbies de notre réserve de Bonrook en Australie. Il s'agit de chevaux qui ont trimé toute leur vie en captivité. Ils ne sont pas habitués à devoir chercher leur propre nourriture. De plus, la sécheresse extrême de cette dernière année, nous oblige à acheter de la luzerne et du foin pour assurer la santé de nos protégés – pour que les chevaux faibles, malades et âgés reçoivent suffisamment de nourriture et puissent être mieux soignés. Ils doivent aussi être séparés des chevaux plus jeunes et plus forts. À cette fin, il est nécessaire de construire de nouveaux enclos, mangeoires et abreuvoirs.

Si les soigneurs vont bien, les protégés vont bien aussi

Pour que tout se passe comme il se doit au sanctuaire Equidad, il faut aussi que les soigneurs et les soigneuses animaliers se portent bien. Beaucoup d'entre eux et elles sont bénévoles, et le travail est très exigeant, tant physiquement qu'émotionnellement. Leur bien-être et leur motivation ont une influence directe sur le bien-être des animaux.

D'une part, le Sanctuaire dispose maintenant de l'eau courante, potable, provenant de notre propre source. Grâce à nos panneaux solaires, l'électricité, y compris Internet, fonctionne parfaitement. Nous sommes désormais équipés d'un chauffe-eau, ce qui épargne à l'équipe la peine de devoir aller chercher du bois et d'allumer le poêle pour pouvoir profiter d'une douche chaude. La machine à laver fonctionne également à nouveau. De manière générale, les logements de la nouvelle ferme sont bien plus agréables que les anciens. Par exemple, presque chaque chambre a sa propre salle de bain – ce que l'équipe apprécie comme un luxe absolu. Pour que l'infrastructure puisse atteindre un niveau optimal, il faut





Viktoria Kirchhoff sait que pour que les chevaux aillent bien, il faut que les collaborateurs du Sanctuaire aillent également bien. Photos: Federico Sordo



A Equidad, nous avons atteint notre principal objectif: les animaux vivent en paix et en sécurité, sur un terrain sauvage.

étanchéifier les toits des maisons, rénover de toute urgence le système d'égouts et achever une petite maison (d'une chambre) réservée au personnel.

Espace, protection et sécurité contre l'isolement

Le fait que le nouveau sanctuaire se trouve au milieu de nulle part - à 45 minutes du village le plus proche en empruntant un chemin de terre rocailleux et cahoteux – présente des avantages et des inconvénients. Vivre ainsi caché et loin de toute civilisation constitue une défense naturelle contre les voleurs de chevaux. La magnifique rivière Rio San Gregorio coule au milieu du territoire et l'alimente en eau toute l'année. En revanche, le chemin de terre caillouteux dissuade également les potentiels employés – beaucoup ne disposent pas de voiture et s'ils en ont une, elle est ancienne et n'est pas adaptée à ce terrain accidenté.

L'Argentine n'est pas un pays facile

L'inflation fait rage et apporte avec elle d'immenses incertitudes. Pour développer davantage l'infrastructure de notre sanctuaire, nous avons besoin d'une main-d'œuvre en qui nous pouvons avoir confiance. Trouver du personel qualifié et surtout fiable et digne de confiance est une véritable prouesse. Heureusement, la directrice d'Equidad, Alejandra Garcia, est parvenue à trouver des équipiers et équipières consciencieux face aux divers défis d'Equidad.

Il reste encore beaucoup à faire au sanctuaire, mais nous pouvons nous féliciter d'avoir déjà accompli l'essentiel: nos animaux vivent librement sur un grand et beau terrain, en sécurité et à l'abri des voleurs !



Le petit veau sauvé, Garabato, est nourri au biberon.

Garabato, le veau sauvé du pire

Il venait de naître et vivait avec sa mère dans le champ d'un fermier, lorsque des voleurs ont abattu sa mère pour sa viande - sous ses yeux. Ils lui ont épargné la vie pour la simple et unique raison qu'il était trop maigre et n'avait pas assez de chair à offrir. Ils ont laissé la moitié de la mère morte allongée à côté de lui. Le veau pleurait et hurlait durant la nuit, ce qui a attiré des chiens, qui l'ont attaqué. Les bruyants aboiements ont réveillé les résidents, notamment le célèbre mannequin argentin Liz Solari, qui est une militante écologiste et une défenseuse des animaux. Accompagnée d'une voisine, elle s'est précipitée dans le champ et a désespérément tenté d'arrêter les chiens. Se sont précipitées dans le champ et ont désespérément tenté d'arrêter les chiens. Les deux femmes ont trouvé le veau nouveau-né accroupi sous un buisson, terrifié, couvert de morsures et d'égratignures.

Liz, qui connaît la Fondation Franz Weber et apprécie beaucoup notre travail, nous a demandé si nous pouvions accueillir le veau. Ainsi, le 30 septembre 2022, elle l'a amené dans sa voiture au sanctuaire Equidad. Il avait encore son cordon ombilical.

L'équipe d'Equidad l'a nommé Garabato. C'est le nom d'un arbuste épineux argentin qui lui a servi de refuge et sous lequel ses sauveteuses l'ont retrouvé. Il a reçu des soins vétérinaires dès le premier jour et notre personnel l'a nourri de lait en poudre spécial pour veaux. Durant les premières semaines, ils ont gardé cet adorable et fragile veau dans un enclos spécial – ce qui lui a permis de guérir de ses blessures physiques et mentales et de surmonter sa peur des chiens.

Garabato mène une existence paisible au sanctuaire d'Equidad depuis six mois et est devenu un jeune bœuf fort. Il est désormais castré et peut courir librement à Equidad, et jouer avec tous les autres animaux – il adore en particulier jouer avec les chèvres. Le voir gambader en toute sécurité est un vrai bonheur !

CoP19 CITES - Bilan positif pour les éléphants et la conservation en général

La 19ème Conférence des Parties à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (coP19 de la CITES) s'est tenue du 14 au 25 novembre dernier à Panama City. Durant 15 jours de débats intenses, les 170 Etats-membres présents ont examiné près d'une centaine de proposition et de documents visant soit à améliorer la protection des espèces, soit à ouvrir le commerce international de certains animaux ou de plantes. La Fondation Franz Weber (FFW), active sur place, salue un bilan positif pour la protection des animaux.



ANNA ZANGGER
Avocate et directrice des campagnes internationales

Moratoire sur les exportations d'éléphants vivants hors d'Afrique

Le Burkina Faso, le Bénin, le Sénégal, le Togo et d'autres pays membres de la Coalition pour l'éléphant d'Afrique (CEA), une alliance de plus de 30 pays africains voulant mieux protéger cette espèce, avaient présenté à la CoP19 une demande permettant de mettre définitivement un terme à toute exportation d'éléphants d'Afrique vivants capturés dans la nature hors d'Afrique.

Alors que la CEA veut interdire la capture d'éléphants sauvages pour l'exportation vers des zoos à l'autre bout du monde, jugée nuisible à leur bien-être, les États d'Afrique australe veulent poursuivre ce commerce. En 2019, le Zimbabwe avait envoyé plus de 30 éléphants, dont de nombreux éléphanteaux, vers la Chine, et en 2022, la Namibie a procédé à des exportations très controversées de 22 éléphants sauvages vers des zoos des Émirats arabes Unis. «Les éléphants vivants ne doivent plus être extraits de leur habitat naturel en Afrique», explique Benoît Doamba, Directeur de la faune et des chasses du Burkina Faso, «cela n'apporte strictement aucun avantage pour la protection de l'espèce ici».



Le moratoire permet aux éléphants, menacés notamment par la chasse en Afrique, de souffler un peu. Photos: zvg.

L'UE, s'affichant comme «médiatrice» entre l'Afrique australe et les pays de la CEA, avait proposé à la CoP19 une «voie du milieu»: repousser la question jusqu'à la CoP20, soit 2025 au moins, pour ouvrir un dialogue entre les pays de l'aire de répartition. La CEA, bien que très sceptique, a finalement dû accepter, mais à une condition: elle a obtenu un moratoire sur toutes les exportations d'éléphants vivants hors d'Afrique tant que le processus de dialogue sera en cours. Selon l'UE, cela signifie un arrêt des exportations dès cette CoP19 et jusqu'à la CoP20. Pour Vera Weber, présidente de la Fondation Franz Weber (FFW) qui soutient la CEA depuis sa création il y a plus de 15 ans, «il s'agit d'une victoire importante pour la Coalition, et surtout d'une trêve bienvenue pour les éléphants !».

Pas de réouverture du commerce de l'ivoire ou des peaux éléphants

Comme à chaque réunion de la Conférence des Parties à la CITES, des propositions émanant d'Afrique australe demandaient la réouverture du commerce de l'ivoire ou d'autres

La CITES en bref

La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) est un traité international au double objectif de protéger les espèces sauvages menacées de la surexploitation par le commerce, mais d'autoriser dans une certaine mesure la poursuite de ce commerce. Il s'agit de l'une des seules conventions internationales qui a un impact direct et visible sur le terrain, car elle implique un système de permis d'importation et d'exportations, vérifié aux douanes : sans ces permis, les espèces ne peuvent pas traverser les frontières. Les espèces menacées sont inscrites sur trois annexes (suivant le degré de menace à leur survie). La puissance des décisions prises lors des Conférences des Parties à la CITES (CoP) a été particulièrement visible lorsque tous les éléphants d'Afrique ont été placés à l'Annexe I de la CITES en 1989, et que leur commerce a donc été totalement interdit : les populations, qui s'effondraient dans l'Afrique tout entière en raison du braconnage pour l'ivoire d'éléphant, ont alors pu se rétablir lentement.



La Coalition pour l'éléphant d'Afrique (CEA) lors d'un briefing matinal à la CoP19, au Panama.

parties d'éléphants, notamment les peaux. L'impressionnante coordination de la CEA a permis le rejet de chacune de ces propositions, qui mettent en danger la survie de l'espèce. «On voit que la communauté internationale ne veut plus revenir en arrière: le commerce de l'ivoire appartient au passé et c'est une excellente nouvelle», se réjouit Bourama Niagaté, véritable vétéran de la CITES, membre de la délégation du Mali et du Conseil des sages de la CEA. La Coalition a également exigé de meilleures données sur les provenances des saisies d'ivoire illégal dans le but de faire plier le Japon, le plus grand marché national de l'ivoire encore ouvert.



La CEA rencontre le ministre de l'environnement du Panama pendant la CoP19 pour parler de la protection des éléphants – (de gauche à droite) Azizou El Hadj Issa (Bénin), Vera Weber (FFW), son Excellence Milciades Concepcion (Panama) et Benoit Doamba (Burkina Faso).

Grenouilles de verre, pangolins, requins et tortues – les gagnants de la CoP19

Les grandes gagnantes de la CoP19 sont les grenouilles de verre – une famille de grenouilles presque transparentes très appréciées de l'industrie des animaux domestiques. Face à un soutien extrêmement fort des pays d'Amérique latine et de la CEA, ainsi que plusieurs pays d'Asie, l'UE, qui voulait initialement s'opposer à la proposition, a dû se plier à la volonté générale. Ces espèces ont été inscrites à l'Annexe II de la CITES. 54 espèces de requins et plusieurs dizaines d'espèces de tortues d'eau douce ont également obtenu une meilleure protection à la CoP19, notamment grâce à la position pro-conservation des membres de la CEA et de nombreux pays d'Amérique latine.

Les pays africains et l'UE désormais sur un pied d'égalité

L'UE vote en bloc à la CITES: cela signifie qu'automatiquement, la position prise par la Commission européenne vaut 27 votes. Un poids considérable, en sachant que les décisions importantes sont prises à une majorité de 2/3 des Parties présentes. En somme, l'UE fait presque systématiquement échouer les propositions qu'elle décide d'opposer, et passer celles qu'elle soutient.

Cette toute-puissance, couplée avec une certaine intransigeance de la Commission européenne vis-à-vis des pays de la Coalition pour l'éléphant d'Afrique, a incité la Coalition a exprimer à plusieurs reprises son mécontentement sur les positions de l'UE, peu favorables au maintien de la biodiversité mondiale, notamment leur opposition à une proposition visant à inscrire l'hippopotame à l'Annexe I de la CITES.

En voulant ménager la chèvre et le chou, et ne froisser aucun potentiel partenaire économique, l'UE se retrouve à prendre des positions qui vont à l'encontre de leur volonté déclarée de mieux protéger les espèces de faune et de flore mondiales du commerce. «L'extraordinaire force de la CEA à cette CoP, qui soutient la conservation des espèces, devrait l'amener à s'assoir à l'avenir à la même table que les pays de l'UE, pour une discussion d'égal-à-égal», relève Azizou El-Hadj Issa, béninois et membre du Conseil des sages de la CEA.



Les éléphants doivent pouvoir grandir et vieillir dans la nature. La vie dans un zoo est comparable à la prison à perpétuité pour les pachydermes. Photo: zvg

Le zoo de Zürich perd son 6ème jeune éléphant en 3 ans – une remise en question s'impose

Lundi 16 janvier 2023, le Zoo de Zürich a publié un communiqué, annonçant que l'éléphante Farha (17 ans) avait donné naissance, durant la nuit de dimanche, a un éléphanteau. Toutefois, celui-ci, qualifié de « trop faible pour vivre » par le Zoo, est mort quelques instants après sa naissance. C'est le 6ème jeune éléphant que perd le Zoo depuis 2020 : la Fondation Franz Weber (FFW) demande une remise en question en profondeur de la détention d'éléphants vivants – à Zurich comme ailleurs.

Le Zoo de Zurich se targue d'être un exemple mondial en matière de détention d'éléphants, et un lieu idéal pour leur reproduction. Pour renforcer cette impression d'expertise, dans son communiqué, le Zoo indique que Farha et sa mère (la grand-mère, Ceyla-Himali), se seraient comportées de manière «exemplaire», faisant ainsi croire que les conditions du zoo permettraient aux éléphants de déployer leurs comportements naturels. Il n'en est rien, et les conditions de détention sont loin d'être adéquates pour des éléphants. La preuve: depuis 2020, le petit mâle décédé dans la nuit de dimanche est le 6ème éléphant à périr au zoo de Zurich en raison de problèmes de santé (le zoo en détient cinq actuellement).

En avril et août 2020, deux éléphanteaux étaient morts piétinés par les autres éléphants du zoo, qui avait alors également tenté de faire croire à un comportement naturel. La FFW avait publié un communiqué, sur la base d'un article du Dr. Keith Lindsay, biologiste spécialiste en éléphants, exposant ces décès comme non naturels et induits par les conditions de détention du zoo. L'année dernière, le zoo a perdu trois jeunes éléphants à cause du virus de l'herpès EEHV. Dans un communiqué, la FFW avait expliqué pourquoi ces décès ne sont pas non plus naturels, contrairement à ce que prétend le zoo, et sont révélateurs de problèmes de gestion.

Aujourd'hui encore, la mort de l'éléphanteau est très sûrement directement imputable aux conditions de captivité. Les éléphants dans les zoos sont confinés dans de petits espaces, sans réelle opportunité d'exercice physique adéquat, ou de chercher de la nourriture (ou de la choisir). Cela engendre de nombreux cas d'obésité. D'ailleurs, le Zoo de Zurich connait un problème chronique lié à la condition physique de ses éléphants; en particulier, Farha souffre d'obésité. Cette condition est liée, chez les éléphants, à de nombreux problèmes de santé, dont reproductifs, notamment concernant le poids de l'éléphanteau lors de la naissance et des difficultés de mise bas tels que ceux reportés par le Zoo.

Pour Farha, c'est le troisième bébé qui ne survit pas. En principe, l'intervalle entre les grossesses chez un éléphant se situent autour des 5 ans – alors que la dernière grossesse de Farha n'était qu'un an environ avant de retomber enceinte. «Les éléphants étant des animaux hautement sociaux et intelligents, ils perçoivent ces morts comme un réel traumatisme – une tristesse immense pour tous les animaux survivants», explique le Dr. Lindsay, également membre du Groupe d'experts des éléphants d'Afrique de l'UICN. «Les zoos continuent de vouloir absolument reproduire leurs éléphants, alors qu'ils n'offrent pas les conditions naturelles pour le permettre, et sans égard pour la santé physique et psychologique de ces animaux. C'est tout simplement cruel».

Le Zoo de Zurich estime contribuer à la protection des éléphants par son programme de reproduction. En réalité, le nombre d'éléphants sauvages d'Asie comme d'Afrique diminue constamment, et celui des éléphants dans les zoos également, car la mortalité y dépasse largement le taux de natalité. Si les zoos n'importent pas de nouveaux éléphants capturés dans la nature, ils n'en détiendront plus aucun d'ici 50 ans - au détriment des populations sauvages. . «Les efforts – et les moyens financiers colossaux – déployés par les zoos pour reproduire les éléphants en captivité seraient bien plus utiles pour la protection de l'espèce dans son habitat naturel», selon Vera Weber, présidente de la FFW, «maintenir ces animaux en captivité, et tenter de les faire procréer, ne contribue absolument pas à conserver l'espèce, et ne fait que perpétuer une immense souffrance». Le zoo de Zurich, comme les autres, doivent remettre fondamentalement en question leur détention d'éléphants.

Anna Zangger

Faits et études sur ce thème

1. C.f. notamment les études suivants: Manteca X (2016) Zoo Animal Welfare: Giraffes and Elephants. Multimédica Edicions, Barcelona, Spain: 80 p.; Dierenfeld ES (2006) Nutrition. In: Fowler ME, Mikota SK (eds.) Biology, Medicine, and Surgery of Elephants. Blackwell Publishing, USA: 57-65; Clubb R, et al. (2009) Fecundity and population viability in female zoo elephants: problems and possible solutions. Animal Welfare 18: 237-247.

2. Le Groupe de spécialistes des éléphants d'Afrique (GSEAf) de la Commission de survie des espèces de l'UICN a déclaré que : « Le GSEAf de la Commission de survie des espèces de l'UICN ne cautionne pas le prélèvement d'éléphants d'Afrique dans la nature à des fins d'utilisation en captivité, quelles qu'elles soient, car il estime que cela n'entraîne aucun bénéfice direct pour leur conservation in situ » ; https://www.iucn.org/ssc-groups/mammals/african-elephant-specialist-group/afesg- statements/removal-african-elephants-captive-use

3. C.f. notamment les études suivantes : Jackson John; Childs Dylan Z.; Mar Khyne U.; Htut Win et Lummaa Virpi; Rees PA (2003) Asian elephants in zoos face global extinction: should zoos accept the inevitable? Oryx 37(1): 20-22)

L'écolo-politique – une bénédiction pour la Nature?

Comme beaucoup de gens soucieux de protéger la nature malmenée par l'explosion démographique humaine et ses conséquences, j'ai ressenti en moi, lorsqu'on a vu soudain le combat pour la terre sauvage récupéré – ou allié – à la politique, une certaine hésitation. C'était, me semble-t-il, dans les années 70... Était-ce une idée géniale ou une erreur ?



ALIKA LINDBERGH
écrivaine, peintre, écologiste

Quoi qu'il en soit, en Europe comme ailleurs, on a vu naitre depuis, et prendre de l'importance, des partis politiques se réclamant de «l'Écologie» – Rappelons incidemment qu'initialement, la véritable Écologie est une Science – celle de l'étude de la nature – et non une idéologie, un combat, pour sa sauvegarde... c'est pourquoi, il est plus judicieux d'utiliser par exemple le terme «Vert» plutôt qu'Écologiste. Qu'importe, le terme est adopté, et ce qui est clair, c'est qu'au départ, les partis, écologistes ou verts, furent conçus avec les meilleures intentions du monde par leurs fondateurs, qui ne souhaitaient qu'être efficaces.

Mais bien des amis de la nature demeuraient prudents: la politique se mêlait des actions d'une mouvance par définition sans frontières, mondiale, apolitique, n'était-ce pas paradoxal?

Pourquoi cette méfiance? Parce que pour tout esprit libre – comme le fut exemplairement Franz Weber – tout ce qui dépend de la politique et surtout des politiciens y perd tôt ou tard sa pureté de pensée et d'action, et sa précieuse indépendance.

La différence entre les amoureux de la géniale Création – qu'ils soient simplement ses amis ou ses chevaliers – et les agités sectaires des partis est abyssale.

L'amour émerveillé d'où nait le bouleversant instinct protecteur qui habite l'âme de ceux qui travaillent à sauver de l'extinction des espèces animales ou végétales en danger, cette émotion empathique qui les pousse à les secourir, à vouloir préserver pour les siècles à venir les émouvantes baleines, les magnifiques forêts, etc., échappe à toute limite, éthique, culturelle, traditionnelle, religieuse ou, bien sûr, politique.

Le désir de sauver un peu ou beaucoup des merveilles naturelles, c'est comme l'éblouissement devant la Beauté, l'émotion devant la Bonté: c'est une valeur fondamentale universelle, qui ressemble à l'instinct de protéger nos parents, nos enfants, nos amis, notre maison: cela nous vient du fond des âges, lorsque, comme bien d'autres espèces, l'homo a compris qu'aucune survie n'est possible sans les autres – tous les autres – non seulement nos proches, mais tous les vivants, de la coccinelle à l'arbre, de la baleine au champignon...

Cette prise de conscience nous la portons en nous – même si en cette époque chaotique d'autodestruction, trop d'entre nous l'ont oubliée en faveur du désastreux «chacun pour soi».

Si, comme beaucoup de gens, il m'est arrivé au long de ma longue vie de m'intéresser un peu à la politique, ce fut toujours avec la prudence d'un chat qui ne perd jamais de vue une voie de fuite. Mais, malgré le doute raisonnable qui m'habitait quant à la fusion de l'écologie et de la politique, j'ai longtemps souhaité, de tout mon cœur, voir les Verts, réussir, avec des moyens différents du privé, à obtenir de grands progrès, à remporter des victoires décisives: nos objectifs étaient-ils communs?

Des décennies se sont écoulées depuis la naissance de l'Écologie politique, avec beaucoup de discours, d'intentions, de déclarations mirifiques, et peu d'actions. Encore ces dernières semblèrent-elles hésitantes, d'une désespérante lenteur, souvent lâches, et contradictoires...

Les résultats positifs existent, mais ils sont rares. Par exemple on ne peut nier que la prise de conscience presque mondiale des urgences planétaires existe, que ce soit en ce qui concerne le climat, l'effet de serre, les gigantesques déforestations ou les inondations dévastatrices. Encore est-on en droit d'attribuer ce progrès aux sècheresses épouvantables et aux autres catastrophes dont l'évidence s'impose d'elle-même...

L'écolo-politique me semble donc peu efficace et pas convaincante, mais il faut avouer que cela ne me surprend pas. En revanche, je n'avais jamais imaginé dans mes pires scénarios sur la question ce qui arrive actuellement aux Écologistes - Verts: pour «secouer» l'inertie des décideurs, pour «choquer» l'opinion, les voici qui ont recours à la violence armée et à la destruction haineuse iconoclaste.

Et quand j'écris armes, je parle de vraies armes: celles qui blessent, mutilent, défigurent, handicapent et peuvent tuer. Cela, je ne l'aurais jamais cru ! et pourtant, de telles dérives se produisent désormais.

J'en citerai pour exemple celui – révoltant – qui vient de se produire en France. Cela s'est déroulé dans une campagne française jusqu'ici paisible, lors d'une manifestation contre un projet d'implantation de vastes cultures d'OGM sur un superbe site naguère sauvage.

Bien qu'elle ait été présentée par ses organisateurs comme devant rester «pacifique», le plan écologiste était de la prolonger pour une durée indéterminée en y implantant des campements de protestataires... et la manifestation fut interdite. À la date qui avait été fixée par les Verts pour la faire quand même (illégalement), l'État français envoya donc deux ou trois groupes de gendarmes pour convaincre les rebelles de rentrer chez eux... Or, très rapidement une horde excitée de manifestants qui avaient amenés avec eux une importante provision de cocktails Molotov et autres engins de voyous, déclenchèrent une attaque d'une extrême violence contre les forces de l'ordre visiblement dépassées.

J'ai pu voir sur l'écran de ma télévision, comme tous les français, cette «manif» qui avait tout d'une agression maffieuse, et il était clair que ces militants-là étaient avant tout venus pour en découdre, «t'casser-du-flic» comme on aime désormais le faire. Il ne s'agissait pas des habituels casseurs infiltrés, de «black blocs» mais bien d'écologistes revendiqués qui, d'ailleurs, allaient par la suite se laisser interviewer, et sans vergogne assumèrent leurs exploits «pour choquer», «secouer un peu les choses»...

N'étaient-ils pas d'ailleurs soutenus par certains, comme cette élue de la République qui, avec de grands sourires déclare judicieux, «normal» d'utiliser la violence pour donner «un choc» concernant le climat, les OGM, etc...

Comment des gens qui déclarent s'opposer à la souffrance les animaux de boucherie, et d'autres misères évidemment bouleversantes, peuvent-ils par ailleurs, au nom du BIEN se livrer avec un plaisir évident à ce qui est une sorte de lynchage: défigurer, mutiler, handicaper à vie parfois, un pompier, un gendarme, qui peut-être la veille secourait de pauvres gens ou des animaux maltraités, comme ils le font presque quotidiennement?

Bilan de la « Manif » dont je vous parle?
80 blessés parmi les gendarmes, dont 30 gravement atteints.

Rien de surprenant: les engins explosifs enflammés leur étaient jetés dessus, encore, et encore!!!

J'ai, dans ma vie, vécu une guerre abominable et ensuite vu quelques émeutes, mais jamais je n'ai été aussi profondément indignée, car ces manières de voyous étaient déshonorantes pour l'Écologie: voir des gens qui se posent en défenseurs de la Nature, cette cause hautement ci-



En prenant de la hauteur, on se rend compte que ce n'est qu'en apparences que certaines actions politiques ou activités de groupes extrêmes sont menées «au nom de la protection de la nature». Photo: zvg

vilisationnelle qui est la nôtre, se transformer en délinquants sans scrupules et fiers de l'être était écœurant, et très nuisible pour l'ensemble des amis de la nature.

Comment admettre sans protester (même si elle n'est pas sanglante cette fois) une autre dérive: que d'autres décérébrés destructeurs «écologistes» (mais aussi «destructeurs» wokistes...) prétendent «attirer l'attention sur le climat» en endommageant des œuvres d'art avec des jets de potages, de bouille, d'encre, indélébile et de colle?

Faut-il être stupide et plein de haine pour vouloir dégrader les Tournesols de Vincent van Gogh ou la sublime Jeune fille à la perle de Vermeer de Delft!

Cette violence iconoclaste comme les sanglantes violences maffieuses des lanceurs de cocktails Molotov n'ont rien de commun avec la vraie cause des amis de la Nature, et tout à voir avec la vulgaire délinquance. C'est pourquoi, il me semble indispensable de nous en distancier, de nous en désolidariser clairement. De tels «Écolos» ne sont pas des nôtres, mais des agitateurs politiques, et il ne faudrait pas que ceux qui cherchent à déconsidérer les objectifs de la sauvegarde de la nature se servent de leur conduite inacceptable en feignant de nous confondre avec eux.

Il faut que cela soit dit, écrit, précisé.
Car, si l'on ne sait comment vont évoluer les «chocs» médiatiques typiquement politiques que je viens de dénoncer, ce qui est sûr, c'est que loin des casseurs-de-flics et des lyncheurs, la croisade pour la planète et ses merveilles continue, avec persévérance, courage, et dignité. Jadis, le Mahatma Gandhi a remporté des victoires invraisemblables, sans armes, avec dignité, avec la force d'une profonde morale.

Et à ce propos... après avoir tant déploré l'épidémique violence qui fait de notre époque un chaos apocalyptique, je voudrais vous parler à vous, les Suisses, avec toute mon affection admirative – et ma confiance.

Car, comment se fait-il qu'au cœur de l'Europe en crise, affaiblie et tourmentée, un pays sagement neutre et toujours indépendant (où, certes, tout n'est pas parfait, mais la perfection n'est pas humaine) un pays plutôt discret et «bien élevé», offre aux regards envieux du monde où tout va mal, l'exemple d'une santé florissante, une santé sociale, économique, énergétique, culturelle, à toute épreuve?

Faut-il être stupide et plein de haine pour vouloir dégrader les Tournesols de Vincent van Gogh ou la sublime Jeune fille à la perle de Vermeer de Delft!

Un remarquable historien, journaliste, et écrivain français Franck Ferrand a rendu récemment hommage à ce petit pays exemplaire. Je le cite : «Quel autre cas pourriez-vous me citer d'une contrée où vivre son enfance en 2022 puisse encore constituer une jolie promesse?» J'ai souri avec tendresse en lisant cela où, enfin, justice est rendue à votre intelligence.

Et ceci m'a rappelé comment est né mon amour pour la Suisse. C'était en 1962 – je venais en Suisse pour la première fois, et j'ai découvert, sur les murs de la gare de Genève, puis dans la gare de Lausanne, des affiches qui, ici et là, attiraient l'attention sur la NATURE à sauvegarder, sur des oiseaux, sur des plantes menacées, sur les papillons, les sites sauvages, les grenouilles... que sais-je? J'étais sidérée, séduite, émue et admirative: aucun pays que j'avais visité n'avait à cette époque, une telle préoccupation visionnaire. Aujourd'hui mondiale, alors quasiment ignorée en dehors d'une minorité éclairée, la défense de la Nature faisait, tout naturellement, partie des valeurs suisses.

Je n'ai jamais oublié cette découverte, confirmée tout au long des années qui suivirent.

Comment ne m'adresserais-je pas aux Suisses lorsque je fais appel aux amoureux de la Nature? D'autant plus qu'en Suisse, on n'a pas besoin de cocktails Molotov pour remporter une victoire écologique: on persévère, on va courageusement au secours de ce qui a besoin d'être secouru, sans verser de sang, avec force et détermination.

Et nous y arriverons, n'est-ce pas? Alors, comme toujours, je vous fais confiance...

Vive la Suisse! vive les Suisses, ces gens civilisés! Vive la Fondation Franz Weber, qui ne pouvait, dans sa singularité et sa tranquille efficacité, qu'être Suisse!



Avec vous à nos côtés, nous pouvons continuer à déplacer des montagnes pour les animaux, la nature et notre patrimoine!

En tant que membre-donatrice, membre-donateur, vous soutenez durablement nos actions et combats pour un monde meilleur! Nous vous tiendrons régulièrement informés des avancées, des résultats et des campagnes de la Fondation Franz Weber.

Au nom des animaux, au nom de la nature, nous vous remercions pour votre soutien!

COMPTE POUR VOS DONS
IBAN: CH31 0900 0000 1800 6117 3

Compte Postfinance
en faveur de: Fondation Franz Weber,
Case postale, 3000 Bern 13, Suisse
T +41 (0)21 964 24 24
ffw@ffw.ch www.ffw.ch



COMMANDER & FAIRE UN DON

Votre cadeau aux animaux et à la nature

En choisissant les produits que nous consommons, nous pouvons, chaque jour, contribuer à la protection de notre planète et de tous ses habitants. Souhaitant allier cuisine responsable et gastronomie fine, nous avons sélectionné des recettes qui pourront vous accompagner chaque mois de l'année – sans aucun produit issu d'animaux. Ces créations culinaires simples, adaptées à chaque saison et à base de produits locaux, vous permettront de gâter vos proches. Commandez dès maintenant votre copie de notre livret de recettes – pour vous-même ou comme cadeau.

Le livret de recettes peut être commandé individuellement, ou comme cadeau conjointement avec certificat de donateur de la Fondation Franz Weber. Le certificat de donateur et le livret de recettes peuvent être commandés directement au moyen du formulaire ci-dessous, par courriel à l'adresse ffw@ffw.ch ou par téléphone au 021 964 24 24.
Grâce à vos don, vous rendez possible notre engagement constant pour les animaux, la nature et le patrimoine. Nous vous en remercions de tout cœur et vous souhaitons «un bon appétit»!

Formulaire de commande

Nombre de livrets de recettes : ☐ DE ☐ FR Nombre de certificat de donateur, y compris le livret de recette : ☐ DE ☐ FR

Adresse (pour la livraison du livret de recette et du bon-cadeau):

Nom
Prénom
Adresse
Code postal et lieu

Nom & adresse de la/du bénéficiaire du cadeau (pour la livraison du Journal Franz Weber) :

Nom
Prénom
Adresse
Code postal et lieu

Veuillez envoyer le formulaire de commande à: Fondation Franz Weber, Case postale 257, CH-3000 Bern 13, Suisse



La Fondation Franz Weber lutte depuis 1975 au niveau national et international pour la protection des animaux, de la nature et du patrimoine.

www.ffw.ch

AZB
CH-3000 Bern 13 Matte
PP/Journal

JOURNAL FRANZ WEBER

DIE POST



FSC
www.fsc.org
100%
issu de
forêts bien gérées
FSC® C022767